



Resiliation contrat assurance auto par la XXXXXX

Par **bernard neuens**, le **12/08/2016** à **07:51**

je suis assure pour ma voiture c5 citroen depuis 2007 a la derniere echeance du 27 novembre 2015 j avais un bonus de 50% +20 de bon conducteur et me resilie mon contrat avec un bonus de 23% parce que j ai eu en debut d annee 2016 pas de chance 2 accidents responsables et un bris de glace

Par **Chaber**, le **12/08/2016** à **08:48**

bonjour

[citation]je suis assure pour ma voiture c5 citroen depuis 2007 a la derniere echeance du 27 novembre 2015 j avais un bonus de 50% +20 de bon conducteur et me resilie mon contrat avec un bonus de 23% parce que j ai eu en debut d annee 2016 pas de chance 2 accidents responsables et un bris de glace[/citation]l'assureur ne fait qu'appliquer son droit de résiliation selon le code des assurances

Que votre bonus se trouve réduit est chose normale. Un seul sinistre responsable a été retenu conformément à la clause bonus/malus pour les bonus à 50% de plus de 3 ans